



Restauration sociale CNRS : Non aux augmentations arbitraires !

Les agentes et agents CNRS n'ont pas à subventionner le secteur privé

Les organisations syndicales du CNRS ont été conviées le 16 juin à un groupe d'étude sur la refonte de la grille tarifaire de la restauration sociale. Les représentantes et représentants syndicaux présents ont appris lors de cette réunion qu'une contribution en recettes à hauteur de 2M€ serait nécessaire au titre de la restauration sociale afin de finir l'année 2025. La direction du CNRS ne souhaitant pas augmenter le budget de l'action sociale en général, sa proposition est d'augmenter le tarif payé par les agentes et agents CNRS sur la base d'une hausse par repas en moyenne de 1€ pour abonder le budget de l'action sociale à hauteur du montant nécessaire.

Pourtant entre 2018 et 2024, la hausse de la dépense de restauration sociale (hors titre repas) du CNRS a été de 14,8%, la participation au prix du repas par agent a augmenté d'environ 12,5% et l'inflation cumulée en 2024 par rapport à 2018 de 15,3%. Par ailleurs entre 2018 et 2024, la restauration sociale a connu une baisse de 10% du nombre de repas servis alors que la hausse de la dépense pour les repas a été de 29%.

Depuis 2 ans, comme ont pu le constater les élus et élues au conseil d'administration du CNRS, à la demande du gouvernement, le CNRS a fait cadeau d'argent public aux entreprises du secteur privé attributaires des marchés de restauration sociale. Après un semblant de dialogue social (2 réunions prévues à 8 jours d'intervalle) et en biaisant les chiffres, la direction du CNRS veut nous faire croire que l'argent manque et que c'est aux agentes et agents de financer, par l'augmentation de 33% du repas de catégorie 1 notamment, (celle pour les collègues payés avec les indices de rémunération les plus faibles), les cadeaux aux dites entreprises.

Pour être parfaitement clair, ce serait aux agentes et agents, dont la valeur du point d'indice stagne loin en dessous de l'inflation depuis des années, de financer les cadeaux du gouvernement aux entreprises de restauration liées par contrat avec le CNRS. Ceci alors que les tarifs de restauration eux n'ont cessé d'augmenter malgré l'opposition des organisations syndicales.

Pour les organisations syndicales du CNRS, cette proposition est en totale contradiction avec les ambitions du CNRS d'être un employeur attractif au sein de la fonction publique, alors que la politique de restauration sociale en est l'un des principaux leviers.

Les organisations syndicales du CNRS considèrent inacceptable que les agentes et agents doivent payer pour financer le secteur privé et demandent à la direction du CNRS de trouver ailleurs la somme manquante de 2 M€ pour abonder le budget d'action sociale ce qui semble tout à fait possible sur un budget global de plus de 4,5 milliards d'euros.

D'autre part, il est urgent que le CNRS travaille avec ses partenaires, dès maintenant, pour se réapproprié la restauration sociale à moyen terme. Ce modèle fut la norme dans le passé et encore dans quelques lieux. Ceci permettrait d'assurer les coûts et la qualité tout en assurant une mission sociale et environnementale.

Les organisations syndicales du CNRS demandent la mise en place d'une commission nationale de la restauration.

Communiqué intersyndical du 24 juin 2025